

Ils sont nés d'un don de gamètes

L'article 3 de la nouvelle loi de bioéthique prévoit de lever le principe d'anonymat des donneurs de sperme et des donneuses d'ovocytes qui régit le don de gamètes en France. Voté à l'Assemblée nationale, c'est donc le droit à "l'accès aux origines" qui primera, et qui permettra aux enfants issus de ces dons de connaître, à leur majorité et s'ils le désirent, l'identité du donneur. Si certains s'inquiètent d'un éventuel recul des dons, les associations comme PMA anonyme soulignent que les personnes concernées n'ont pas attendu un changement législatif pour tenter de mettre un nom sur leur donneur. Vingt-trois de ses membres y sont parvenus grâce à des tests génétiques, interdits en France, mais que l'on peut se procurer en ligne auprès de sociétés américaines.

PROPOS RECUEILLIS PAR PAULINE VERDUZIER

J'aimerais savoir à quoi ressemble le donneur

Maëva, 26 ans, ingénieure

J'ai appris comment j'avais été conçue il y a quelques années, quand j'étais étudiante. Je ne me doutais de rien, je ne me suis jamais dit que mon père pouvait ne pas être mon géniteur. J'ai appris que l'on pouvait faire des tests ADN et avoir des "matches", qui ont permis à certains de retrouver le leur. J'ai essayé, mais cela n'a rien donné. Il n'y a aucune ambiguïté sur le fait que mon père est bien mon père, celui qui m'a élevée. Mais j'aimerais savoir à quoi ressemble le donneur, quels sont ses traits de caractère et ses antécédents médicaux.



Derrière ce don, il y a de la générosité

Alexane, 23 ans, étudiante

Je savais que j'étais née prématurée, grâce à une fécondation *in vitro*. Attirée par ces sujets, j'ai fait des études en santé publique. En lisant sur le don de gamètes, j'en ai parlé à mes parents qui m'ont appris que j'étais née d'un don d'ovocytes. Cela m'a chamboulée. Derrière ce don, il y a de la générosité. J'aimerais que la nouvelle loi permette de recontacter les personnes ayant donné leurs gamètes sous l'ancienne législation pour leur demander si elles accepteraient de lever leur anonymat. L'enfant ne doit pas être l'oublié de ces parcours.



J'ai beaucoup souffert du secret

Marion, 37 ans, éducatrice de jeunes enfants

J'ai appris mon mode de conception à 15 ans, en tombant sur le journal intime de ma mère. Je l'ai très mal vécu. Le jour même, j'ai fait une tentative de suicide. J'ai beaucoup souffert du secret. Au début, j'ai mis de côté la question du donneur, mais depuis une dizaine d'années, je me dis que j'ai le droit d'y penser et je milite pour l'accès aux origines dans l'association PMA anonyme. Je tiens des choses de cet homme, et j'ai envie de savoir qui il est pour que ce ne soit pas une espèce de fantôme qui plane au-dessus de ma famille. Il fait partie de mon histoire.



Me découvrir un demi-frère a été une grande émotion

Marion, 40 ans, traductrice

Ma mère m'a dit que j'étais née d'un don de sperme il y a près d'un an. C'est assez vertigineux de se dire qu'il y a toute cette partie inconnue de ma filiation. J'ai découvert que certaines personnes s'étaient trouvés des demi-frères et sœurs en faisant des tests ADN. Le test a révélé que j'avais un demi-frère, Guillaume. Issu du même donneur que moi. Pour moi, cela a été une grande émotion. Nous nous sommes rencontrés et c'était très sympa. C'est comme un ami avec quelque chose en plus. J'ai envie de le connaître davantage.



Mes parents me l'ont annoncé quand j'ai eu 20 ans

Guillaume, 36 ans, chirurgien-dentiste

J'ai longtemps eu l'impression que l'on me cachait des choses. Quand j'ai eu 20 ans, mes parents m'ont dit qu'ils avaient eu recours à un don pour m'avoir. En quelque sorte, cela m'a soulagé. J'ai découvert mes liens avec Marion grâce à un test ADN et je suis allé lui rendre visite. C'est troublant, parce que je ressemble un peu à ses enfants. J'ai recoupé les arbres généalogiques des différents "matches" que j'ai obtenus grâce au test. Je pense avoir retrouvé notre donneur. Nous lui avons écrit une lettre, mais il n'a pas encore répondu.

